

Le parcours pédestre a été finalisé début 2018 dans la continuité des travaux d'aménagement du rond point du centre bourg avec le concours du **CLI**, de l'association « **Marche là** », des enfants de l'école publique et le soutien logistique de la **commission environnement**.



Conseils aux randonneurs

Ce parcours traverse des sites entretenus ainsi que des lieux habités. Pour contribuer et permettre à tous de profiter longtemps encore de cette généreuse nature, merci de respecter les quelques conseils qui suivent :

- Rester sur les chemins et sentiers balisés pour éviter le piétinement des espèces. Ne pas prendre de raccourcis et respecter les espaces fragiles.
- Respecter les cultures et les animaux. Une bordure de pré ou de champs n'est pas un chemin !
- Respectez les clôtures, refermer les barrières après son passage, afin d'éviter que les troupeaux ne s'éparpillent.
- Tenir compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasses traditionnelles.
- Ne pas faire de feu et ne pas fumer dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles.
- Ne pas jeter les détritits, les emporter avec soi.
- Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.
- Se montrer silencieux et discret, observer la faune et la flore sans les toucher.
- Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.
- Signaler au plus tôt, à la mairie toute difficulté rencontrée sur le parcours (obstacles, défauts de balisage ...) : mairie@marcellaz-albanais.fr.

Mairie de Marcellaz-Albanais 33, place de l'Albanais - 74150 MARCELLAZ-ALBANAIS - Tél. : 04 50 69 70 90
mairie@marcellaz-albanais.fr
www.marcellaz-albanais.fr
Facebook : Mairie Marcellaz-Albanais

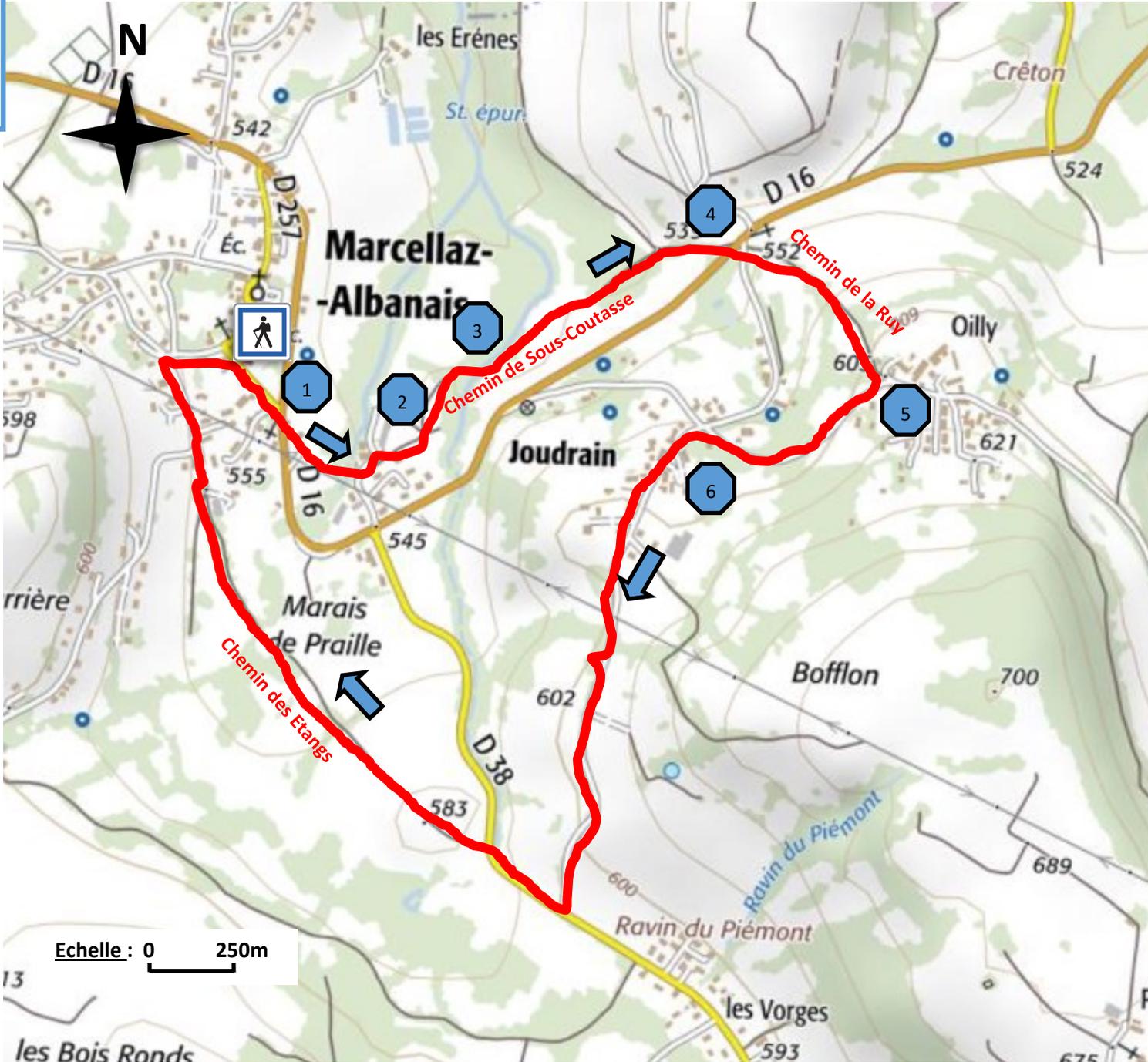


Marcellaz-Albanais
*Parcours pédestre
autour du chef-lieu*

Environ
4 kms



Départ au niveau
du giratoire



1



2



3



4



5



6

Environ
1 h 30